



Saison 2026-2027 Procès-verbal n°02 de la réunion du Conseil d'administration du 16 juin 2026

Composition du conseil d'administration

Présent(e)s : Mmes Marèse Joliet (vice-présidente), Catherine Nicolas, Claire Porphyre, MM. Philippe Aigret (trésorier général), Fabrice Appels, Jean-Pierre Delchef (président), Axel Hervelle, José Nivarlet (vice-président), Bernard Scherpereel (secrétaire général).

Invités : M. Pierre Thomas (directeur général).

La réunion a lieu en présentiel à Jambes et le président commence la séance à 17h30.

Le procès-verbal de la réunion est rédigé par le directeur général.

Le président accueille Axel Hervelle, nouveau membre du conseil d'administration, fraîchement élu par l'assemblée générale du 13 juin 2026 en ces termes:

“Lors de sa présentation de son palmarès à l'assemblée générale samedi dernier, les exploits sportifs à Pepinster, au Réal de Madrid, Bilbao ou au Spirou il nous a rappelés

Aujourd'hui, c'est une nouvelle ligne qu'à son curriculum vitae il va ajouter celle, tout aussi importante de membre du conseil d'administration de l'AWBB !

Félicitations à toi Axel Hervelle pour ton élection !

Persuadés que tu mettras à disposition de tous les membres de la fédération tout ce qui a fait ta vie de basketteur professionnel, ta réelle passion, c'est un réel plaisir, un incontournable avantage, un véritable honneur de pouvoir te compter parmi nous en qualité d'administrateur.

Bienvenue à toi Axel !”

1. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2026

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2026, tel qu'il a été publié dans la newsletter n°1167 du 5 juin 2026 moyennant l'ajout des points suivants :

Situation de la R1 Hommes

Faisant suite à la réaction de deux clubs ayant disputé les play-offs de Régionale 2 concernant la composition de la Régionale 1 messieurs pour la saison 2026-2027, ainsi qu'à la réunion du 22 mai 2026 ayant mis en évidence une interprétation divergente des décisions prises lors des assemblées générales des 29 mars et 14 juin 2025, le Conseil d'administration de l'AWBB s'est penché de manière approfondie sur la question.

Tenant compte des communications déjà adressées aux clubs par le département championnat dans le cadre de la préparation de la prochaine saison, ainsi que de l'échéance imminente de la période des mutations, le Conseil d'administration a arrêté les décisions suivantes :

- les deux clubs finalistes des play-offs de R2, à savoir Olympic Mont-sur-Marchienne et le BCJS Estaimpuis, sont qualifiés pour participer au championnat de R1 lors de la saison 2026-2027 ;
- la Régionale 1 messieurs comptera exceptionnellement 16 équipes pour la seule saison 2026-2027 ;
- les deux séries de Régionale 2 seront chacune composées de 13 équipes durant la saison 2026-2027.

Par ailleurs, le département championnat sera chargé de rédiger un nouveau tableau des montées et descentes pour la saison 2026-2027, lequel sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 13 juin 2026.

Demande de dérogation du club de Collège Saint-Louis (2663)

Les membres du Conseil d'administration ont réexaminé la demande de dérogation introduite par le Collège Saint-Louis Basket (2663), visant à permettre à certains joueurs d'évoluer en catégorie U14 dans deux niveaux de compétition différents.

Après réexamen du dossier, les membres du conseil d'administration décident, à la majorité, de ne pas accéder à la demande, estimant qu'elle risquerait de porter atteinte à la cohérence des compétitions ainsi qu'à l'application uniforme des règlements.

M. Philippe Aigret est également désigné comme personne de contact.

3. Assemblée générale du 13 juin 2026

3.1. Bilan de l'assemblée générale

Les membres du conseil d'administration procèdent à un tour de table concernant le déroulement de l'assemblée générale. D'une manière globale, ils se déclarent satisfaits du déroulement de l'assemblée générale tout en regrettant un certain nombre d'échanges qui auraient pu être évités par une meilleure préparation.

3.2. Principales décisions

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des principales décisions adoptées par l'assemblée générale :

- Les modifications statutaires approuvées ;
- Les modifications des articles PF10 et PF18 ;
- La neutralisation de la licence collective pour les montants du PF18 conformément à la décision de l'assemblée générale du 21 mars 2026 ;
- La répartition du PF18 pour la saison 2025-2026 ;
- Le tableau des montées et descentes ;
- Le règlement des play-offs.

Le président se chargera de leur publication dans la prochaine newsletter.

Les membres du conseil d'administration valident également les modalités d'accession au niveau supérieur pour les séries régionales jeunes et chargent le département championnat d'en assurer la publication.

3.3. Réflexions sur l'amélioration de la préparation des assemblées générales

Les membres du conseil d'administration discutent des améliorations possibles dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement des assemblées générales.

Ils décident qu'une prise de position du conseil d'administration sur les principaux dossiers sera débattue lors de la réunion stratégique du mois d'août.

4. Suivi des assemblées provinciales

4.1. Confirmation des mandats au CP Namur

Les membres du conseil d'administration confirment les mandats de Messieurs Pierre-Yves Delveaux et Germain Vancauwenberghe attribués au sein du comité provincial de Namur pour une durée de 5 ans.

4.2. Approbation du règlement des play-offs de Namur

Les membres du conseil d'administration approuvent le règlement des play-offs de la province de Namur.

4.3. Confirmation des mandats au CP Luxembourg

Les membres du conseil d'administration confirment le mandat de Monsieur Alain Collette attribués au sein du comité provincial du Luxembourg pour une durée de 5 ans.

4.4. Approbation du règlement des play-offs du Luxembourg

Les membres du conseil d'administration approuvent le règlement des play-offs de la province du Luxembourg.

4.5. Confirmation des mandats au CP Hainaut

Les membres du conseil d'administration confirment les mandats de Madame Lucienne Capron et Messieurs Christophe Notelaers et Philippe Bolssens attribués au sein du comité provincial du Hainaut.

4.6. Approbation du règlement des play-offs du Hainaut

Les membres du conseil d'administration approuvent le règlement des play-offs de la province du Hainaut.

5. Préparation de la saison 2026-2027

5.1. Attribution des départements et des commissions

Les membres du conseil d'administration procèdent à la répartition des départements, commissions et représentations pour la saison 2026-2027.

Ils décident de remplacer le département Communications-Médias et le département Formation & Détection par des pôles d'activités et de créer des rôles de référents du conseil d'administration pour ceux-ci. Ces différents pôles d'activités sont de la compétence du directeur général ou directeur sportif pour la partie opérationnelle.

La répartition suivante est approuvée :

- Secrétaire général : Bernard Scherpereel
- Trésorier général : Philippe Aigret
- Vice-président : José Nivarlet
- Vice-présidente : Marèse Joliet
- Département Championnat : Marèse Joliet
- Département Coupes AWBB : Bernard Scherpereel
- Département Arbitrage AWBB : Philippe Aigret
- Département Relations CP-CDA : Fabrice Appels
- Département Promotion & Événements : Claire Porphyre
- Département Éthique & Égalité des Chances : Marèse Joliet
- Département Mini-Basket : Catherine Nicolas
- Commission Informatique : Pierre Thomas
- Commission 3x3 : Sélim Ben Aissia

- Référent CDA Détection Jeunes : Axel Hervelle
- Référent CDA Centre de Formation : José Nivarlet
- Référent CDA Communication : Jean-Pierre Delchef
- Référent CDA Formation des Entraîneurs : Fabrice Appels
- Relations avec la province du Luxembourg : José Nivarlet

- Représentants AWBB au conseil d'administration de Basketball Belgium : Jean-Pierre Delchef, Laurence Van Malderen et Bernard Scherpereel

5.2. Premières mesures pour une meilleure performance de la gestion des activités

Les membres du conseil d'administration échangent sur différentes pistes destinées à améliorer la performance de gestion des activités fédérales.

Les propositions seront affinées lors d'une prochaine réunion.

6. Rapport du directeur sportif

6.1. Nomination des Head coaches et des assistants des sélections provinciales

Le directeur général présente les propositions de nomination des head coaches et assistants des sélections provinciales transmises par le directeur sportif.

Les membres du conseil d'administration approuvent les désignations proposées, sous réserve de la régularisation de la situation des candidats ne disposant pas encore du diplôme requis.

7. Compétences administratives

7.1. Dénomination du nom des équipes

7.1.1. Club 0284

Axel Hervelle quitte la séance durant l'examen du dossier.

Les membres du conseil d'administration décident d'autoriser la dénomination proposée via une convention PA75 quater destinée à régulariser la situation.

Axel Hervelle reprend part à la réunion.

7.1.2. Club 0151

Les membres du conseil d'administration décident d'autoriser la dénomination proposée via une convention PA75 quater destinée à régulariser la situation.

7.1.3. Club 1200

Les membres du conseil d'administration approuvent l'appellation proposée par le club.

7.1.4. Club 1245

Les membres du conseil d'administration rappellent que l'appellation choisie doit être appliquée à l'ensemble des équipes concernées et ne peut être limitée à certaines d'entre elles.

7.2. Convention de patrimoine du BC Centre Gaume

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la convention de patrimoine transmise par le BC Centre Gaume.

7.3. Demande de dérogation du BC Libramont pour la mise en place de têtes brûlées

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du BC Libramont visant à modifier les modalités actuellement appliquées dans le cadre du règlement des « têtes brûlées ».

Après examen du dossier, ils décident d'autoriser la reconduction du système existant moyennant une adaptation limitant le dispositif à cinq joueurs au lieu de six.

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration refusent la possibilité de permettre à un joueur d'évoluer simultanément en championnat régional et provincial par le biais d'une convention PA75 quater.

8. 25 ans de l'AWBB

8.1. Bilan de la journée des familles

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du bilan de la Journée des Familles.

Ils relèvent une participation de 680 personnes.

8.2. Bilan du Gala de l'AWBB & Awards

Les membres du conseil d'administration dressent un bilan très positif du Gala AWBB et des Awards.

Ils soulignent la qualité professionnelle de l'organisation ainsi que la pertinence de l'animation proposée. Ils remercient la cellule Events pour tout le travail fourni.

9. Rapport du directeur général

9.1. Gestion administrative

9.1.1. Courriers rédigés par le secrétariat-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétariat général ou par le président

- Le refus de la demande de dérogation U14 sollicitée par le Collège Saint-Louis.
- Le courrier adressé à l'Olympic Mont-sur-Marchienne et au BCJS Estaimpuis relatif à la problématique de la R1 Messieurs pour la saison 2026-2027.
- Le courrier adressé aux clubs de R1 Messieurs relatif à la problématique de la R1 Messieurs pour la saison 2026-2027.
- L'accord de principe concernant l'admission du nouveau club Legacy Basketball Club, sous réserve de la transmission des informations bancaires manquantes.
- L'accord de la demande de dérogation sollicitée par le BBC Tournai concernant le membre T.L.
- La demande d'informations complémentaires adressée au Condroz Basket concernant plusieurs demandes de dérogation pour évoluer en catégorie U12.
- Le refus de la demande de dérogation sollicitée par le BGBC Celles concernant le membre G.D.

9.2. Gestion financière

9.2.1. Situation de trésorerie au 31/05/2026

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation de trésorerie arrêtée au 31 mai 2026.

10. Compétences judiciaires

10.1. Dossier relatif à S.F. et à la CFA Hainaut

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'état d'avancement du dossier.

Philippe Aigret est chargé de prendre contact avec les personnes concernées afin de finaliser celui-ci.

10.2. Mandat de Delphine Vandystadt

Fabrice Appels est chargé de prendre contact avec Delphine Vandystadt concernant ce dossier.

10.3. Dossier Natoye : état des lieux

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'état d'avancement du dossier.

10.4. Candidature de DEVILLET Aurélie au CJP Luxembourg

Sur la base de l'avis rendu dans le cadre de la commission PJ4, les membres du conseil d'administration approuvent la candidature de Mme Aurélie Devillet au Conseil Judiciaire Provincial du Luxembourg.

11. Départements

11.1. Département Championnat

11.1.1. Composition des séries jeunes

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la composition des séries régionales jeunes pour la saison 2026-2027 et confirment les options prises par le département championnat.

11.2. Département Arbitrage

11.2.1. Cours d'anglais

Le président demande qu'un retour soit effectué par du département Arbitrage concernant un projet de cours d'anglais pour les arbitres potentiellement montants en nationale.

11.3. Département Coupes

11.3.1. Tirage au sort de la coupe AWBB Seniors

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du tirage au sort de la Coupe AWBB Seniors.

12. Nouvelles de Basketball Belgium

12.1. Dossier 3x3

Le président présente les derniers développements du dossier 3x3 au niveau de Basketball Belgium.

12.2. Etat d'avancement du projet de la TDW2

12.2.1. Modalités de participation à la compétition de TDW2

Les membres du conseil d'administration examinent les modalités de participation à la future TDW2.

Pour la saison 2026-2027, la formule de compétition suivante est retenue :

- 8 équipes ;
- 14 rencontres en aller-retour ;
- un troisième tour en aller simple de 7 rencontres ;
- avantage sportif accordé aux quatre premières équipes du classement intermédiaire qui disputeront quatre rencontres à domicile pour trois en déplacement.

Concernant les play-offs, les membres du conseil d'administration retiennent le principe d'une formule à quatre équipes. Les quatre équipes participantes accèderont à la TDW2.

Les membres du conseil d'administration rappellent que le montant de la licence collective pour la saison 2026-2027 a été fixé par l'assemblée générale.

Au niveau logistique, les obligations du Livre de Compétition sont considérées comme indicatives.

Les conditions particulières suivantes sont retenues :

- Licence de coach : niveau R1 Dames ;
- Licence statistiques : non requise ;

- Feuille de match : système AWBB ;
- Diffusion en direct sur internet : non obligatoire ;
- Enregistrement vidéo : non obligatoire ;
- Indemnités d'arbitrage : barème R1.

Une réunion d'information avec les clubs concernés sera organisée le 24 juin 2026.

13. Agenda

13.1. Rapport sur les représentations aux différentes activités

Le président fait rapport de l'assemblée générale du COIB du 4 juin 2026 au cours de laquelle la fusion entre le COIB et BPC (Belgian paralympic committee) a été entérinée à l'unanimité et qui pourrait servir d'exemple pour les fédérations nationales).

Ensuite, il relate les échanges qui ont eu lieu le 12 juin 2026 lors d'un colloque organisé par l' AISF sur le droit disciplinaire des fédérations sportives.

13.2. Futures activités

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du calendrier des prochaines activités :

- Assemblée générale de la CIDD le 23/06/2026 à Liège
- BeGold Cats – Finlande : le 26/06/2026 à Braine-l'Alleud ;
- DHL Youth Day : le 27/06/2026 à Braine-l'Alleud ;
- Crelan 3x3 Masters : le 27/06/2026 à Arlon ;
- BeGold Cats – Finlande : le 28/06/2026 à Hasselt ;
- Belgian Lions – France : le 03/07/2026 à Anvers ;
- Crelan 3x3 Masters : le 04/07/2026 à Charleroi ;
- Crelan 3x3 Masters : le 05/07/2026 à Marche-en-Famenne ;
- Crelan 3x3 Masters : le 11/07/2026 à Mons ;
- Crelan 3x3 Masters : le 18/07/2026 à Bruxelles.

14. Divers

Les membres du conseil d'administration évoquent les divers suivants :

- L'organisation du déplacement à Berlin dans le cadre du Championnat d'Europe ;
- Les dates des prochaines réunions du conseil d'administration.

La réunion se termine à 21h35.



Jean-Pierre Delchef
Président



SCHERPEREEL B.

Bernard Scherpereel
Secrétaire général



Pierre Thomas
Directeur général